Un candidat aux élections frappé de 2 coups de stylet à Paris-Plage

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Entre-temps, le blessé avait gagné sa demeure où il recevait des soins dévoués et immédiats du docteur Decreton. La blessure, sauf complications, ne semble pas grave et la robuste constitution du blessé laisse présager un assez prompt rétablissement.

Le premier moment d'émotion passé, M. Fernand Ravin, commissaire de police du Touquet, fut prévenu et se rendit immédiatement sur les lieux avec ses dévoués et persévérants collaborateurs Le Parquet, alerté par ailleurs, prévint la police spéciale de Boulogne et M. Liger dépêcha sur les lieux l'inspecteur Bredin.

Le signalement de l'agresseur

Interrogé, le blessé put fournir un signalement assez complet de son adversaire : accent étranger, taille 1 m. 75 environ, assez maigre, figure légèrement basanée, petite moustache noire coupée à l'américaine, vêtu d'un complet gris passé, veston à longs poils, casquette grise, chemise genre toile avion, pas de cravate. Jamais, la victime n'aurait rencontré l'agresseur.

La police a transmis son signalement partout, relevant d'autre part les plans et photos du lieu de l'agression et saisissant les vêtements de la victime.

En examinant la blessure, on a acquis la certitude que l'agresseur s'est servi d'un stylet ou d'un poinçon. Le livre traversé donne la même percée : ronde, nette et très étroite. Dans l'après-midi, une piste était suivie dans la région de Trépied où demeurent de nombreux ouvriers étrangers et où, dans la soirée, avaient lieu des réunions électorales.

Ce que dit la victime

Nous avons pu nous entretenir avec la victime de cette inqualifiable tentative de meurtre à sa « Villa des Bouleaux » où il était entouré d'amis dévoués. « A plusieurs reprises, nous dit-il, j'avais reçu d'anonymes lettres de menaces, mais que voulez-vous, nous sommes en période électorale ».

Malgré cette blessure, M. Champion a même, le bras bandé, la scène à l'inspecteur Bredin sur le lieu même de la tentative de meurtre.

L'émotion à Paris-Plage

Cette agression sanglante a causé une vive émotion à Paris-Plage. Le maire, M. Soucaret, dans le but d'apaiser les esprits, a fait placarder une affiche dans laquelle, tout en spécifiant la tentative d'assassinat, il demande aux habitants de garder le calme, laissant à la justice le soin d'accomplir son rôle. Néanmoins, la surexcitation est grande.

On espère que, grâce à la perspicacité de M. Ravin et de ses collaborateurs, et aux efforts des inspecteurs de la police spéciale, le coupable sera bientôt arrêté.

Le sous-préfet de Montreuil a été mis au courant de l'agression et a fait demander des nouvelles de l'état de santé de M. Champion qui, dans la soirée, a dû s'aliter, en proie à une très forte fièvre. Le docteur Décreton est resté à son chevet.

Est-ce une piste ?

Une femme en deuil ayant été aperçue avenue des Rossignols avec une personne dont le signalement correspond à peu près exactement à celui de l'agresseur de M. Champion, elle est priée de se faire connaître au commissariat de police où toute discrétion sera gardée.

P. MOLEUX

Les Ministres de l'Agriculture et du Travail à Valenciennes

Par télégramme du 29 avril, M. le Ministre du Travail a fait connaître à M. Milliot, député-maire de Valenciennes, qu'il proposait la date du 23 juin pour la solennité organisée par la Société d'Horticulture et des Jardins ouvriers des régions du Nord et qu'il acceptait avec plaisir de la présider aux côtés de M. le Ministre de l'Agriculture.

Les élections au Conseil de l'Enseignement Primaire du Nord

Résultats du scrutin de ballottage

Hier, il a été procédé à la Préfecture du Nord, au dépouillement du scrutin de ballottage des élections au Conseil départemental de l'Enseignement primaire.

Ont obtenu :

Instituteurs : MM. Caillierot, 843 voix ELU ; Sorlin, 829 voix, ELU ; Devos, 456 voix ; Langrand, 402 voix ; Delourme, 176 voix.

Institutrices : — Mmes Marçais, 1.697 voix, ELUE ; Miens, 1.650 voix, ELUE ; Charlet : 1.075 voix ; Ringot, 1.043 voix ; Lhotte 149 v. ; Morlier, 144 voix.

Remerciements

On nous communique :

« La Section du Nord du Syndicat national des instituteurs publics adresse ses plus vifs remerciements aux 2.540 électeurs (instituteurs et instituteurs) qui ont assuré, à une forte majorité, le succès de ses quatre candidats.

Les élus se tiendront cordialement à la disposition de tous les collègues pour la défense de leurs justes revendications ».

L'accord s'est fait à Genève sur le texte de la future convention du désarmement

L'accord s'est fait finalement entre les délégués des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Italie, de France, du Japon, du Canada, sur le texte de la future convention du désarmement, qui prévoit la limitation du nombre des militaires de carrière.

La Commission a enteriné, hier matin, cet accord, ainsi qu'une proposition formulée par M. Massigli, aux termes de laquelle les Etats auront la faculté de faire ressortir dans les tableaux des effectifs, ceux de ces derniers qui ne sont pas instruits, ceci pour les recrues de trois à six mois, qu'on ne peut raisonnablement compter parmi les troupes aptes à faire campagne.

Le chapitre des effectifs ayant été réglé, la Commission a abordé celui des armements terrestres.

Limitera-t-on dans les armements terrestres ceux qui sont en service comme les armements stockés ? La Commission s'est trouvée en présence de deux systèmes différents. L'un proposé par les délégations allemande et soviétique qui tendait à limiter directement le matériel de guerre en service stocké par le moyen de tableaux ; l'autre système de limitation proposé par la France tend à limiter le matériel de guerre par la voie budgétaire. Il s'agit donc d'une limitation indirecte.

Une offensive de grand style est menée contre le proposition française, notamment par les représentants de l'Allemagne et de la Russie.

La discussion est renvoyée à ce jour.

Un message de M. Gibson

On mande de Washington à l'« Agence Reuter » :

« M. Gibson a câblé à M. Stimson pour démentir les bruits de presse émanant de Genève, et selon lesquels la Commission préparatoire du désarmement a abandonné le principe de la réduction des armements en faveur de celui de la simple limitation.

« M. Gibson ajoute que la seule base d'une telle allégation fut le rejet unanime d'un amendement soviétique sur la question de procédure, la Commission spécifiant que ce rejet ne portait aucun préjudice à sa position vis-à-vis de la réduction ».

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

AGRESSION NOCTURNE

Le nommé Agache Noël, 27 ans, polisseur, demeurant rue Turgot, 54, a déclaré au commissariat du 4e arrondissement, qu'hier soir vers 21 h. 30, au moment où il passait rue Labruyère, un individu s'est jeté sur lui sans aucun motif et lui a porté cinq coups de couteau : deux au bras gauche et trois à la cuisse gauche. Heureusement, les blessures ne présentent aucun caractère de gravité. Il déclare ne pas connaître son agresseur et ne peut en fournir qu'un signalement très vague. Le service de la sûreté a été chargé de rechercher l'auteur des ces coups de couteau.

DES BIJOUX ONT DISPARU

Sur plainte déposée au commissariat du 5e arrondissement, par M. Alfred Dubus, 33 ans, cafetier, place de la Liberté, 2, la police a ouvert une enquête pour découvrir l'auteur du vol d'une chaînette et d'une médaille d'or. Ces bijoux se trouvaient dans un écrin enfermé dans une armoire de la cuisine et c'est en rangeant le coffret que M. Dubus s'aperçut de leur disparition. Il ignore par qui et quand ce vol a pu être commis.

NOYÉ IDENTIFIÉ

Nous avons signalé hier qu'un cadavre avait été retiré du canal le 1er mai, au quai du Sartel. Ayant été tranporté à la morgue de l'Hôpital de la Fraternité, il fut reconnu comme étant celui d'un nommé Echevin Jules, 63 ans, maçon demeurant rue Marie Buisine, 141.

On suppose que l'infortuné maçon, père de 11 enfants vivants, réputé bon père de famille, de moralité et conduite excellentes, a dû tomber accidentellement dans le canal.

Sur la demande de la famille, le corps a été transporté à son domicile.

Bock Meyerbeer MARQUE..... .....DÉPOSÉE

RESPECTEZ LES RÈGLEMENTS

Contravention a été rédigée contre M. C... Léon, représentant, demeurant à Tourcoing, 366, rue de Mouvaux, pour infraction au sens unique, le 1er mai, dans la rue Saint-Vincent-de-Paul.

BRADERIE DE LA PENTECOTE

Grande Braderie annuelle, le lundi de la Pentecôte, organisée par les commerçants de la rue de Leuze.

Nombreuses primes aux marchands; Jeux divers organisés par les commerçants.

Pour tout ce qui concerne la RADIO, voyez
RADIALYS
25, RUE DE L'ALOUETTE, ROUBAIX
RÉCLAME DU MOIS
Nous reprenons les lampes brûlées : micro pour 9 fr., puissance 10 fr., à tout acheteur de lampes neuves.

LE TRAFIC DE LA PETITE VITESSE

Les opérations de la dernière période (21 février au 20 mars) s'étaient ressenties des grands froids et il en était résulté une assez forte diminution aussi bien sur les expéditions que sur les arrivages.

La période qui nous occupe, celle du 21 mars au 20 avril, a marqué, au contraire la reprise des transports avec un sensible pourcentage.

Expéditions. — Le chiffre des expéditions s'est élevé de 18.267 avec un tonnage de 19.190 t. La période correspondante de 1928 n'accusait que 14.860 articles et un tonnage de 14.450 t. Soit une augmentation de près de 25 p. 100 pour les articles et de plus de 30 p. 100 pour le tonnage.

Voici le détail des expéditions :

Tissus, 4.778 t., dont 1181 sur La Chapelle, 329 sur Calais ; 347, sur Marseille ; 83, sur Elbeuf ; 392 sur Le Havre ; 64, sur Louviers ; 41, sur Reims ; 73 sur Strasbourg ; 302 sur Dunkerque ; 364 sur Anvers ; 64 sur Ostende.

Laine peignée : 2321 t., dont 145 sur Sains-du-Nord ; 247 sur Avesnes ; 947 sur Fourmies ; 28, sur Elbeuf ; 43 sur Mulhouse ; 17 sur Mosch; 17 sur Louviers ; 10, sur Colmar ; 53 sur Calais ; 36 sur l'Allemagne.

Laine filée. — 766 t., dont 30 sur Marseille, 58 sur Calais ; 22 sur Boulogne; 17 sur Roanne ; 39 sur Anvers ; 217 sur Ostende.

Coton filé. — 531 t., dont 15 sur Marseille ; 26 sur Calais ; 8 sur Boulogne, 75 sur Roanne ; 11 sur Anvers ; 12 sur Ostende ; 63 sur Saint-Etienne.

Autres marchandises. — Déchets de laine 315 t., laine lavée, 153 t. ; métiers, 44 t. ; machines 151 t. ; mitraille 36 t. ; coke 589 t. ; houille 560 t ; goudron 172 t. ; chicorée 139 t. ; pommes de terre, 966 t. ; engrais 378 t. ; cuir 197 t. ; toile écrue 117 t. ; papiers 60 t.

Arrivages. — Pendant la période qui nous occupe, il a été enregistré 13.948 arrivages et un tonnage de 78.809 t. La période correspondante de l'année dernière avait accusé 13.483 articles et un tonnage de 54.140 t. Soit une augmentation de 24.669 t., en faveur de l'année 1929. Cette énorme différence provient des combustibles minéraux dont le tonnage est passé de 26.290 t. en 1928 à 49.976 t. en 1929, soit 23.677 t. en plus.

Le chapitre des textiles qui était au cours de la période du 21 février au 20 mars en déficit de 1.250 t. sur l'année dernière, s'est stabilisé ce dernier mois. Les arrivages se sont élevés à 5.571 t. contre 5.446 t. en 1928, soit une augmentation de 128 t.

En voici le détail : laine brute, 1.791 t. ; laine travaillée, 1.380 t. ; coton brut 1.315 t. ; coton travaillé, 258 t. ; tissus laine, 417 t. ; tissus coton, 413 t.

ECZEMA Clous, Furoncles, Vices du Sang, toutes douleurs. Soulagement rapide par les plantes: Mme ROSIER Herboriste, 36, rue de Roubaix. Touffers (car G. 21 années d'expériences et succès, preuves sur place. —8—

REMERCIEMENTS

Notre ami Henri VERBEURGT, adjoint au maire, et les membres de sa famille, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de **Madame veuve VERBEURGT, née Lévine SAMAIN**, et dans l'impossibilité où ils se trouvent de répondre individuellement, expriment à tous leurs sincères remerciements.

Sociétés et comités

AMICALE DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Assemblée générale dimanche 5 mai, à 10 h., salle Dubus, 59, rue des Champs.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Répétition partielle à 19 h. 30, ensemble à 20 h., au siège.

SOCIETE PSYCHIQUE. — Une société psychique est en formation. Envoyer les adhésions à M. Nœufcourt Alfred, rue Meyerber, 56, maisons Leblanc, 15 à Roubaix.

A RADIO-ROUBAIX. — Ce soir vendredi, à 20 heures, l'Association d'amateurs Radio-Roubaix donnera une causerie-démonstration sur un montage simple, sélectif et puissant à trois lampes d'un série « merveilleuse ».

GRANDE HARMONIE DE ROUBAIX. — Aujourd'hui vendredi à 20 h., répétition générale.

ETAT CIVIL

Publications. — Henri Liénard, mégissier à Croix et Simonne Pollie, soigneuse, rue Blanqui, 22 ; Georges Deronne, noyauteur, rue Dombasle 42 et Raymonde Delannoy, ouvrière de filature à Saint-Omer ; René Delavie, forgeron à Wattrelos et Raymonde Dewagter, coupeuse de velours, rue du Moulin, cour Loridan, 5 ; Marcel Willoqueaux, maçon, rue Jean-Goujon, 32 et Clémence Vervacke, serveuse à Roubaix.

Naissances. — Jean-Marie Allard, rue Nicolas-Poussin, 2 ; Paul Amadel, rue Fosse-aux-Chênes, 48 ; Jacqueline Vilain, rue de Blanchemaille, 130; Louis Degin, rue de l'Alma, 207 ; René Vandaele, rue Beaumarchais, impasse d'Anzin, 6 ; Denise Torchy, rue Paul Demulder, 36 ; Odette Decrayenaere, rue de la Perche, c. Briet, 18 ; Yvette Léchevin, rue de Flandre, 87 ; Christiane Stastk, rue de la Conférence, 76 ; Marcelle Dietrick, rue Bernard, 25, c. Bernard, 3.

Décès. — Lucien Pivain, 82 ans, rue de Barbieux, 35 ; Alfred Pluquet, époux Nivesse, 47 ans, rue de Lannoy, 471 ; Pierre Dumont époux Delannoy, 55 ans, rue du Luxembourg, 144 ; Marie Steux, 54 ans, rue du Leuze, 49 ; Fidéline Agache, veuve Dujardin, 86 ans, rue des Lignes, 19 ; J.-Bte Allucus, époux Bruyère, 78 ans, rue att, 39 ; Emile Duc, époux Descamps, 46 ans, rue de l'Avocat, 18 ; Alphonse Vanhecke veuf Sonneville, 76 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Pierre Devaere, 75 ans, rue de Blanchemaille ,37 ; Louis Delesalle, époux Couplet, 70 ans, rue Charlemagne, 10.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Roubaix. Cercueils, Décors funèbres, Démarches. Organisation complète de Convois. — Tél. 3.06.

WATTRELOS
ELECTIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU DE MANDAT

L'Administration municipale de Wattrelos, qui sollicite le renouvellement de son mandat, sur une liste que nous avons publiée, présente ainsi sa gestion municipale :

Travaux de voirie de 1925 à 1929. — 1925. — Pavage de la rue de la Gare sur 175 mètres de longueur et aménagement du contour de l'église ; Résauration de la chaussée pavée rue Jules-Guesde sur 240 mètres ; Restauration de la rue Pierre-Catteau sur 250 mètres ; Restauraiton de la chaussée rue des Champs sur 180 mètres.

1926. — Aménagement de la Placette de la Fraternité ; Ouverture de l'Avenue Gustave-Delory et de la rue E.-Basly ; Construction d'aqueduc et de chaussée, rue Neuve, sur 229 mètres ; Restauration de chaussée rue de Boulogne, sur 190 mètres ; Pavage de la chaussée Grand'Place, face à l'Hôtel de Ville ; Réfection de tous les sentiers du Plouys, du Nouveau-Monde, de la Marlotte ; Pavage d'un tronçon, rue des Basenos.

1927. — Pavage de revers, rues du Tourcoing, Jean-Jaurès, Jules-Guesde, de l'Union et du Sapin-Vert ; Ouverture de la rue du Petit-Moulin ; Pavage d'un tronçon de chaussée sur 200 mètres, rue de Mouscron.

1928. — Pavage de la rue des Basanos sur 225 mètres ; Restauration rue de Mouscron sur 120 mètres ; Restauration rue des Trois-Bouteilles, sur 65 mètres ; Construction de revers rues du Sapin-Vert, Jules-Guesde, Jean-Jaurès et de Leers ; Projet de mise en état de viabilité de la rue du Petit-Tournai.

Rues et places : ouverture, classement, élargissement. — 1926. — Création d'une placette angle rues Neuve et Jean-Jaurès ; Elargissement de la rue des Poilus et de la rue Neuve.

1927. — Elargissement et redressement de la rue du Petit-Moulin.

1928. — Ouverture des rues Edouard-Vaillant, Paul-Lafargué, Marcel-Sembat, de l'Avenue Henri-Cerretie et des Allées Jean-Jaurès.

1929. — Classement de la rue du Petit-Tournai.

Réseau de distribution deau potable. — Commencé Les cantilisations établies jusqu'à présent développent 1.000 m. de 300, 1.755 m. de 200, 485 m. de 150, 473 m. de 125, 2.376 m. de 100, 625 m. de 80, 1.120 m. de 60, 93 m. de 40, soit 7.927 m. de conduites avec tous apperells accessoires et 27 bouches d'incendie. La dépense engagée à ce jour atteint 1.501.398 fr. 60 venant de fonds libres.

Acquisitions. — Agrandissement du terrain à l'école de garçons du Centre ; Agrandissement du terrain de jeux de l'Avelin ; Acquisition au Sapin Vert de 6.607 m2 de terrain pour constructions scolaires ; Acquisitions du Bureau de Bienfaisance et à M. Renard de 6.070 mètres carrés pour terrain de colonies de vacances à la Baillerie.

Régie : travaux divers. — Aménagement d'une piste en vélodrome ; Confection de préaux en béton armé et de stands de tir et aménagements des cours aux écoles de garçons du Centre, du Laboureur et du Crétinier. Construction d'une salle de fête à l'école de garçons du Centre. Aménagement de deux classes sous le préau aux écoles du Laboureur. Construction d'aqueduc et de fils d'eau rues Gustave-Delory et Emile-Basly. Clôture en ciment des propriétés communales : écoles du Centre. Usine élévatoire.

Extension et aménagement du territoire. — Etude et evis aux lotisscment Fastenackels au Crétinier, Gertgen, Lesur et Maison Roubaisienne, eu Laboureur ; Delcourt et Bourgeols au Sapin-Vert ; le Bien-Etre, ferme Mazure et Dhalluin-Destombes, rue Vallon.

Bâtiments sociaires. — Augmentation des groupes du Laboureur et du Touquet. Electrification des bâtiments communaux.

Réseau d'éclairage. — Augmentation du réseau d'éclairage au gaz rue do Mouscron, rue Racine, rue de la Marlière, rue du Gauquier, rue Leruste, rue Delecourt et cité de l'Avelin.

Développement de la concession d'énergie électrique du Sapin Vert.

Ajoutons la construction des Pavillons pour Vieux Ménages, à laquelle nous sommes heureux d'avoir pu contribuer financièrement pour la plus grosse part.

L'établissement du plan général d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville est maintenant en bonne voie, par suite du nouveau contrat passé avec M. Marché, ingénieur-géomètre à Lille, qui s'occupe activement de sa mission.

Habitations à bon marché. — Nous sommes parvenus à faire édifier, sur le terrain dit de l'Avelin, un groupe de 44 maisons, placé sous le contrôle et la gestion de l'Office départemental des habitations à bon marché.

Ces logements sont occupés depuis le 1er janvier. Nous pressons actuellement l'Office départemental pour la construction d'un groupe complémentaire de 22 meisous, dont la ville fournit le terrein, d'une valeur de 90.000 fr. environ.

Assistance. — Le total du chapitre budgétaire concernant l'Assistance, l'Hygiène et les œuvres sociales, s'est élevé successivement de 587.000 pour 1927 à 730.000 pour 1928 et 846.000 pour 1929.

C'est dire assez que, dans ce domeine, nous avons fait tout ce qu'il nous ételt possible de faire pour améliorer le sort des déshérités.

Pour le Bureau de Bienfaisance, la subvention passée à 111.000 fr. en 1925, s'est élevée à 125.000 fr. pour 1926, à 150.000 fr. pour 1927, 1928 et 1929.

Pour l'Hôpital, do 105.000 en 1925 et 1926, la subvention passe à 150.000 pour 1927 et 1928, à 175.000 fr. pour 1929.

Nous n'insisterons plus sur le développement toujours croissant des charges d'assistance : médicale gratuite (70.000 fr. en 1928), aux tuberculeux, obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables (121.000 fr. en 1928) ; primes dallaitement maternel aux familles nombreuses, soins médicaux aux victimes de la guerre, etc.

Combien de ces charges avons-nous assumées volontairement en portant au maximum notre participation eux dépenses.

Dès 1925, le Conseil municipal décidait le maintien du taux maximum d'après le nouveau barème, pour l'allocation d'assistance aux familles nombreuses.

En 1926, le Conseil adopte un nouveau barème de primes à la natalité et s'engage à payer le supplément de dépenses.

Il vote également l'adhésion de la ville à un service départemental de layettes, le participation communale étant fixée sur une base de 40 %). 150 layettes sont ainsi distribuées annuellement aux indigents.

En 1927, le Conseil vote le plus hent taux pour les allocations et majorations aux familles des réservistes soutiens indispensables.

Le taux d'allocation mensuelle aux vieillards, infirmes et incurables est porté au maximum. (40 fr.), non compris les 10 fr. à la charge exclusive de l'Etat.

Pour les vieux ménages. — Mentionnons encore le large concours financier que nous avons apporté pour la construction et l'aménagement des Pavillons pour Vieux Ménages.

A la suite d'une première subvention de 50.000 [illegible] le Conseil municipal votait, au [illegible] 1927 un [illegible] 29.000 fr. pour permettre la mise en adjudication immédiate des travaux. En 1928, la ville affectait 101.000 francs.

Fonds municipal de chômage. — La Ville accorde une subvention de 33 % — c'est-à-dire le maximum — à toutes les caisses syndicales de chômage, sans exception, qui lui en font la demande, quel que soit le taux du secours. De même elle accorde aux chômeurs non syndiqués les taux maxima autorisés. Au cours de la dernière crise, en 1927, c'est ainsi que les secours payés aux chômeurs par le fonds municipal se sont élevés à 62.909 fr. et le montant des subventions aux caisses syndicales à 38.781 fr., soit au total 101.690 fr.

Hygiène et œuvres sociales. — Dans ce domaine, l'œuvre la plus importante et la plus utile dont nous puissions nous enorgueillir est, à coup sûr, le réalisation du grand projet des eaux potables.

Ne convient-il pas de faire figurer à l'actif de nos œuvres d'hygiène et sociales cette précieuse consultation des nourrissons qui lutte si efficacement contre la mortalité infantile et à laquelle nous accordons une subvention annuelle de 15.000 fr.

Notons le fonctionnement parfait de notre service d'inspection médicale des écoles, ainsi que l'envoi chaque été, soit au sanatorium de Zuydcoote, soit à celui de Wormhoudt, d'un certain nombre d'enfants appartenant à des familles nécessiteuses.

En 1928, le Conseil municipal n'a pas hésité à voter une subvention annuelle égale à la valeur d'un centime communal en faveur du Comité départemental de préservation antituberculeux du Nord (2.238 fr. au budget de 1929).

Enfin, nous venons d'amorcer le projet de construction d'une maternité sur les terrains de l'hôpital-hospice.

Sports. — Nous avons agrandi le terrain de jeux de l'Avelin, aménagé et inauguré en 1927 la piste du vélodrome municipal, accordé des subsides à nos sociétés sportives, acheté un terrain de 6.070 mq à la Baillerie pour colonies de vacances, créé des stands de tir dans nos écoles, etc...

Enseignement public. — Le chapitre de l'Instruction publique de Wattrelos passe de 250.000 fr. en 1927 à 296.000 fr. pour 1928 et à 364.588 fr. pour 1929.

Nous y relevons : 90.000 fr. pour l'entretien des écoles publiques et du mobilier scolaire ; 26.000 fr. d'indemnités de résidence aux instituteurs et institutrices ; 40.000 fr. d'indemnités de logement ; 000 fr. de suppléments facultatifs de traitement ; 10.000 fr. pour l'éclairage des classes ; 15.000 fr. pour le balayage des classes, les salaires des femmes de service ayant été augmentés dans la mesure la plus équitable ; 9.000 fr. d'indemnités aux maîtres chargés des cours d'adultes ; 10.000 fr. pour l'inspection médicale des écoles ; 1.100 fr. aux bibliothèques scolaires ; 1.800 fr. pour l'assurance des élèves contre les accidents, garantissant non seulement la responsabilité civile de le ville, mais aussi le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques pour tout accident, que la responsabilité de la ville soit ou non engagée.

D'autre part, grâce à la grosse subvention que lui accorde la ville (81.000 fr. pour 1929), la Caisse des Ecoles peut assurer, entre autres libéralités : une distribution de vêtements chands aux enfants des écoles publiques ; 20.000 fr. de fournitures scolaires ; 10.000 fr. de livres classiques ; 6.000 fr. d'abonnements aux fournitures classiques pour les élèves fréquentant les écoles supérieures ou professionnelles ; l'envoi d'élèves indigents en colonies de vacances à Zuydcoote et à Wormhoudt ; un voyage à la mer pour les lauréats du certificat d'études ; etc...

gation, en ce qui concerne la fréquentation scolaire, n'est plus rigoureusement appliquée par la Commission instituée à cet effet.

Des bourses sont accordées à des élèves méritants et poursuivant leurs études dans les écoles primaires supérieures ou professionnelles.

Depuis 1927, n'avons-nous pas mené à bien ces importants projets d'agrandissement des deux groupes scolaires du Laboureur et du Touquet, pour l'exécution desquels il n'a fallu guère moins de 800.000 francs, tant de la commune que de l'Etat et du département.

Outre le parfait aménagement des locaux scolaires, pourvus de chauffage central, qui n'admirera cette magnifique salle des fêtes du groupe du Laboureur, si claire et si spacieuse ? Celle que nous achevons à l'école du Centre ne l'égale pas, il est vrai, comme dimensions, mais il faut bien tenir compte que nous l'édifions par nos propres moyens, à l'aide de nos équipes de travailleurs municipaux.

Enfin, bientôt ne verrons-nous pes s'édifier à son tour le nouveau groupe scolaire du Sapin-Vert pour lequel nous avons déjà réalisé l'achat d'un vaste terrain de 6.607 mq pour le prix de 41.500 fr.

NOCES D'OR. — Nous donnons ci-dessous le programme des fêtes à l'occasion du jubilé des époux Lainé-Decruyenare, demeurant à la Vieille-Place, 7, qui aura lieu le lundi de la Pentecôte 20 mai :

A 10 h. 30, réception officielle par la municipalité dans les salons de l'Hôtel de Ville ; à 11 heures, cérémonie religieuse en l'église Saint-Maclou (Centre). A l'issue, retour du cortège à la demeure des jubilaires où auront lieu les vins d'honneur ; à 14 heures, estaminet du « Bon-Fraisier », grand banquet.

Des jeux populaires nombreux et très variés sont prévus en cette joyeuse circonstance et qui se dérouleront dans le quartier de la Vieille-Place.

EN POSANT UN STORE. — Occupé à monter un store sur le kiosque de la Grand-Place, l'ouvrier Delfosse Constant, âgé de 43 ans, demeurant rue des Champs, a reçu le store sur la tête d'une hauteur de trois mètres.

Visité aussitôt par le docteur Maillard, ce dernier constata une très forte commotion cérébrale nécessitant plusieurs semaines de repos.

LISTE ELECTORALE. — Les tableaux de rectifications de la liste électorale, dressés conformément à l'article 8 du décret du 2 février 1852, ont été arrêté et publiés le mardi 30 avril 1929. Le nombre total des électeurs devant prendre part aux élections des membres du Conseil municipal s'élève à 7.712, savoir : 1er bureau (Hôtel de Ville), 1.760 électeurs ; 2e bureau (école de garçons rue du Sapin-Vert), 1.452 électeurs ; 3e bureau (école de garçons du Touquet), 1.268 électeurs ; 4e bureau (école de filles rue de la Poste), 2.628 électeurs ; 5e bureau (école de garçons de la Baillerie), 1.004 électeurs.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES. — Il a été procédé à la révision des listes électorales pour le Conseil des Prud'hommes.

En voici les résultats :

A. — Section industrielle : 1re catégorie, 910 électeurs ouvriers, 13 électeurs patrons ; 2me catégorie, 2.004 électeurs ouvriers, 9 électeurs patrons ; 3me catégorie, 202 électeurs ouvriers, 13 électeurs patrons ; 4mo catégorie, 364 électeurs ouvriers, 36 électeurs patrons ; 5me catégorie, 1290 électeurs ouvriers, 19 électeurs patrons ; 6me catégorie, 152 électeurs ouvriers, 58 électeurs patrons ; 7me catégorie, 174 électeurs ouvriers, 32 électeurs patrons, soit en tout 5.276 électeurs.

B. — Section commerciale : 1re catégorie, 390 électeurs employés, 51 électeurs patrons ; 2me catégorie, 49 électeurs employés, 102 électeurs patrons. Totaux 439 électeurs employés, 153 électeurs patrons, soit en tout 592 électeurs.

Le nombre total des électeurs inscrits en 1929 est de 5868. En 1928, il y avait 5669 électeurs, soit une augmentation de 199 électeurs pour 1929.

ETAT CIVIL. — *Naissance* : Josiane Rose, rue Négrier, cour des Pompiers, 1.

Publications de mariages : René Delavie, forgeron, rue J.-Guesde, 167-22, et Raymonde Dewagter, coupeuse de velours, 64, rue du Moulin, cour Loridan, 5, Roubaix. — Alfred Dupont, débitant, rue Jules-Guesde, 252 bis, et Marie Henneuse, confectionneuse, 215, rue Faidherbe.

Décès : Camille Verstraete, 48 ans, camionneur, 51, rue St-Antoine ; Emilienne De Meyer 15 mois, rue Pierre Dhalluin, 5 ; Jean-Louis Delcroix, 78 ans, s. pr., rue du Sartel, maisons Spriet, 7 ; Zoé Catteaux, veuve Deronsart 79 ans, rue Faidherbe, imp. des Trois Bouteilles, 9.

CROIX

VOL D'EFFETS ET D'OUTILS. — Sur un chantier de l'Avenue des Cottages, un baraquement avait été érigé pour servir de vestiaire aux ouvriers. Dans la journée d'hier, alors que ceux-ci vaquaient à leurs occupations, un inconnu profita de leur absence pour leur subtiliser des outils et différents effets d'habillement. Le préjudice s'élève à 400 francs environ.

Les victimes de ce vol ont déposé une plainte contre inconnu. Une enquête est ouverte.

GELISON
Pâtes & Crèmes
conservent et embellissent la chaussure
En vente chez les marchands de chaussures seulement...

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Première réunion mensuelle de la commission administrative samedi 4 mai, à 19 h. 30, au local, Café du Progrès.

AUX ELECTEURS MALADES. — Les électeurs malades qui désireraient se faire conduire aux bureaux de vote en automobile, pourraient en faire la demande soit à la mairie, bureau des élections, soit au gardo champêtre de leur quartier en indiquant l'heure approximative à laquelle ils préféreraient être transportés. La camionnelle de la Ville assurera ce service de transport.

PAIEMENT DES BONS DE DENREES. — Les commerçants sont avisés que le paiement des bons de denrées se fera le lundi 6 mai, au siège Place de la République, ancienne mairie. Se munir du numéro du registre du commerce et et de 3 fr. 60, pour le timbre.

ETAT-CIVIL. — **Décès.** — Hazebrouck Albertinc, 23 ans, couturière, 109, boulevard Zola.

WASQUEHAL

LE COIN DES ACCIDENTS. — A l'usine de Saint-Gobain, l'ouvrier Désiré Cattoen, 42, rue de Lille, à Wasquehal, effort musculaire de la région dorsale, 12 jours de repos ; à la même usines, le manœuvre Edmond Huart, 25, rue Faidherbe à Croix, contusions de la région oléo-cranienne droite avec hématome, 15 jours d'incapacité de travail ; Occupé à l'entreprise Constant Hoste, lotissement Dubois, le carreleur Emile Baudry, 52, rue Mirabeau à Mouvaux, contusions de la fesse et du genou gauche occasionnées par une chute en descendant un escalier avec un sac de ciment : 12 jours de repos.

POUR LES VIEUX MENAGES. — Dans une de ses dernières séances, le conseil municipal de Wasquehal avait décidé le création de six nouvelles maisons destinées à y abriter les vieux ménages sans fortune, où ils pourront jour d'un repos bien gagné, après leurs nombreuses années do labeur. Ce projet vient de recevoir l'approbation préfectorale et nous sommes en mesure d'annoncer que l'adjudication des travaux de construction de ce troisième groupe de « Petits Ménages », eura lieu dans les premiers jours du mois prochain. Quelques jours après, l'exécution de ces travaux sera promptement menée par les adjudicataires et il ne fait eucun doute que ces nouvelles habitations pourront être réparties aux heureux bénéficiaires pour le 1er septembre.

On sait que ce nouveau groupe sera édifié près du groupe déjà existant des « Petits Mésnages » du Centre, ruo Deleruê et que chaquo maison sera dotée d'un jardinet.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi, à la mairie, de 9 à 11 heures seulement, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui, vendredi, à 15 heures, à l'ecole maternelle du Capreau, au lieu de mercredi férié.

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Jeannine Dewière, à le Maternité municipale.

Publications de mariage. — Vivien Deffaux, menuisier, rue Louise-Michel, 152 bis et Simonne Eyerick, piqurière, rue Coll, 18.

Décès. — Joséphine Bury, épouse Savoye, 58 ans, impasse Lavoisier, 30.

HEM

ELECTIONS MUNICIPALES

Parti Socialiste

COMPTE RENDU DE MANDAT

Le Conseil municipal d'Hem, qui sollicite le renouvellement de son mandat, communique le compte rendu de ce mandat, dont nous donnons les principaux articles :

L'Œuvre scolaire

Certains locaux scolaires étaient dans un état de délabrement avancé, les cours surtout étaient mal pavés, principalement à l'école Pasteur.

A l'heure actuelle, tous les bâtiments ont été réfectionnés, les pavements des cours sont bons et les enfants peuvent y jouer sans danger.

Il y a cependant une ombre au tableau : nous aurions voulu remplacer l'Ecole Pasteur, école démodée, par une école plus moderne.

Nous nous sommes, jusqu'ici, heurtés au refus de la Commission Départementale d'Hygiène.

Fournitures scolaires et Bibliothèques

Une fois donc, le gite assuré, il faut encore donner à nos excellents maitres et maîtresses, le maximum de moyens pour leur faciliter leur rude besogne.

Nous croyons pouvoir affirmer que nos écoles publiques d'Hem sont, à ce point de vue, les mieux dotés de la région et que les fournitures classiques dont disposent nos enfants sont à l'égal de celles des plus grands centres.

Depuis la guerre, aucune réorganisation des bibliothèques n'avait été tentée. Nous avons pensé, d'accord avec les Directeurs et Directrices d'écoles, qu'il y avait là une tâche urgente à remplir et nous avons voté un premier crédit de 400 francs qui permettra de moderniser un peu nos bibliothèques scolaires. Nous renouvellerons ce crédit chaque année.

Cinéma scolaire

Dans chaque école, nos enfants peuvent suivre, avec profit, les explications du maître

Et tandis que l'image déroulée par le film se grave dans les yeux de l'enfants, l'explication donnée par le maître s'incruste dans la mémoire.

Récompenses

Nous voulons le plus grand développement possible de l'instruction chez nos enfants.

En attendant la création de l'école unique qui donnera à tous les fils ou filles de pauvres l'égalité devant l'instruction, nous essayons de stimuler le plus possible nos chers enfants.

C'est avec l'espoir que notre œuvre ne sera pas vaine, que nous récompensons brillamment nos meilleurs élèves.

La distribution des prix, qui n'avait pas encore été rétablie depuis la guerre, donne lieu chaque année à une belle manifestation à laquelle sont conviés les parents de nos enfants.

Les lauréats du Certificat d'études primaires, en plus de leurs livres de prix, ont chacun un dictionnaire et un livret de Caisse d'Eparg